



CAHIER D'ACTEUR SUR LE DÉBAT GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES

CONTRIBUTION DE LA COORDINATION NATIONALE DES COLLECTIFS CONTRE L'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS RADIOACTIFS

Le choix des parlementaires en 2006 ? Quelles responsabilités ?

Les citoyens et leurs représentants n'ont jamais pu prendre part aux choix qui ont présidé à la production de déchets aussi dangereux et pendant d'aussi longues durées. L'opposition vive des populations à l'enfouissement des déchets HAVL en 1989/90 dans quatre départements avait contraint le gouvernement Rocard à un moratoire qui a précédé l'adoption de la loi du 30 décembre 1991. Une nouvelle fois, les parlementaires sont appelés en 2006 à légiférer, donc à prendre des décisions dont les conséquences vont peser sur nos descendants pendant des millénaires. Face à ce déficit démocratique et aux questions légitimes de l'opinion publique et des populations directement confrontées aux projets d'enfouissement, les opérateurs, les chercheurs et les politiques tentent d'apporter des réponses qui, pour nous, ne constituent pas des solutions. Car il n'y en a pas pour éliminer ces déchets. En 2006, la décision la plus pertinente, la plus responsable serait d'arrêter le plus vite possible la production de ces déchets ingérables.

D'où viennent ces déchets ? De quels dangers sont-ils porteurs ?

Rappelons que la France s'est engagée dans le nucléaire d'abord pour acquérir LA BOMBE. Le nucléaire civil a été développé, « bénéficiant » de l'expérience du nucléaire militaire et a hérité dans la foulée de la « culture du secret », véritable « chape de plomb » qui a entouré et entoure aujourd'hui même ce qui concerne cette industrie, qu'elle soit civile ou militaire. De l'extraction du minerai d'uranium à l'étranger, en passant par son enrichissement et son utilisation comme combustible des réacteurs, jusqu'au démantèlement de ces derniers, le nucléaire produit des déchets radioactifs considérables sous différents états et qui à un degré ou à un autre ont un impact sur l'environnement. Le retraitement-séparation produit en réalité plus de déchets qu'il n'en réduit et, à ce titre, il est une opération inutile et coûteuse. Nous demandons à ce que soit établi un inventaire complet de tous les déchets, y compris ceux d'origine militaire, depuis les déchets de mine jusqu'aux bétons et métaux des installations qu'il faudra démanteler. Malgré le flou qui entoure encore l'état exact des déchets déjà produits (n'oublions pas que beaucoup ont été immergés en mer), la décision de lancer une nouvelle tête de série (EPR), en vue d'un second parc nucléaire a été prise : les déchets à venir viendront grossir le stock existant. Les déchets nucléaires, comme tout produit radioactif, se caractérisent par leur radio-toxicité et leurs effets biologiques dans la chaîne alimentaire et sur l'organisme humain : effets directs d'irradiation et de contamination et effets génétiques sur le patrimoine héréditaire. Les déchets HAVL concentrent à eux seuls 96% de la radioactivité.

La filière affirme qu'ils ne sont que « potentiellement dangereux », ainsi que présentés pudiquement dans ce dossier. Nous assistons là à une entreprise de banalisation extrêmement dommageable de ce problème de société, visant plus à préserver l'industrie nucléaire que la santé et l'environnement des populations.

Au bout de quinze ans, quels résultats ?

Aucune des 3 voies de recherche n'offre de perspectives probantes et acceptables.

- La séparation-transmutation, qui vise à diminuer de la toxicité et la durée de vie ne concerne que quelques éléments parmi tous ceux qui composent les déchets. Neutraliser la dangerosité des déchets nucléaires est une chimère. De plus, cette voie, qui, techniquement relève de la « mission impossible », produirait elle aussi de nouveaux déchets, si elle se développait à l'échelle industrielle. Elle nécessiterait de même des crédits et une demande en énergie exorbitants.
- L'enfouissement en grande profondeur : C'est un projet qui a concerné et concerne plusieurs régions et sous sols différents en France : les schistes et le sel dans les années 1987/90, le granit dans la décennie suivante et l'argile avec le centre d'enfouissement de Bure (Meuse-Haute-Marne) qui est en préparation (actuellement le site est improprement dénommé « laboratoire souterrain »).

Ce projet ne vise qu'à retarder le retour des radio-éléments en surface, il n'agit en aucun cas sur la toxicité des produits enfouis. De plus, aucun sous-sol ne peut jouer le rôle de « coffre-fort » géologique hermétique. Les chercheurs en conviennent, les éléments passeront les barrières que constituent les emballages. « *Il est impossible de prouver*

CONTRIBUTION DE LA COORDINATION NATIONALE DES COLLECTIFS CONTRE L'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS RADIOACTIFS

qu'un confinement restera efficace jusqu'à la décroissance totale de la radioactivité des déchets... Le but d'un stockage est de retarder au maximum son retour à la surface ».
(Christian Bataille, député).

La réversibilité annoncée, ou possibilité d'aller rechercher les matières enfouies à tout moment, ne pourrait être effective que pendant la phase de remplissage du centre de stockage, soit une période très limitée (quelques décennies tout au plus). Au dire-même des promoteurs : « *Si on conservait un accès vers les colis, cela nuirait à la sûreté et à l'étanchéité du site* ». La notion de réversibilité est un argument destiné à rassurer élus et populations pour leur faire accepter le principe d'enfouissement. Donnons un exemple contemporain : au centre de stockage de La Hague en surface (535 000 m³), l'Andra a abandonné l'idée de reprendre les fûts défectueux car ce serait trop coûteux et trop risqué techniquement pour les travailleurs et l'environnement ! D'autre part, la mémoire des sociétés humaines n'est pas fiable sur de si longues périodes. Imaginer que les générations qui suivront seront en capacité économique et technique de gérer ce lourd héritage est un pari insensé.

Au vu de ces incertitudes majeures, le principe de l'enfouissement, voie largement privilégiée, se révèle irresponsable.

- L'entreposage en surface ou à quelque profondeur que ce soit, sur de nouveaux sites Les sites nucléaires sont déjà très nombreux en France. Créer de nouveaux sites, de nouveaux gisements de pollution, est-ce dans l'intérêt général ? Chaque site nécessite des dispositifs de sûreté, aura-t-on les moyens à l'avenir d'assurer en tout lieu et en tout temps cette sécurité ?

La gestion des sites actuels pose déjà tant de problèmes de tous ordres (techniques, financiers et de sûreté) comme sur le site de Marcoule : « *Il faut aujourd'hui reprendre les déchets anciens de l'usine UP1 entreposés dans des conditions ne satisfaisant pas aux règles actuelles de sûreté. Au surplus, à partir de*

2003, le financement attendu du ministère de la défense a fait défaut... » (in rapport de la cour des comptes, janvier 2005).

Multiplier les sites, c'est également générer des risques supplémentaires liés aux transports.

Le temps des choix :

« La loi de 1991 posait le principe d'une recherche importante et diversifiée ».

(in dossier des Pouvoirs publics).

Nous sommes loin du compte.

Ces quinze années mettent pour nous en évidence l'impuissance de la recherche dans ces trois voies.

En ce qui concerne notamment la voie de l'enfouissement, et contrairement à ce qu'affirment l'Andra, les rapports parlementaires de l'OPECST, la CNE, le site de Bure ne présentera jamais les garanties requises pour un tel projet. Les expertises indépendantes qui se sont déroulées parallèlement sur ce site mettent en évidence des facteurs rédhibitoires, propres à tous sous-sols d'ailleurs en France : réseau de faille, sismicité, présence d'aquifères, potentiels de géothermie, etc. La problématique ne s'arrête pas à sa dimension technique, elle est aussi sociale. Pour mémoire, la recherche d'un second « laboratoire d'enfouissement » menée par la Mission Granit a rencontré une ferme opposition des populations et de leurs élus en 2000 dans 15 départements et une fin catégorique de non-recevoir.

L'acceptation sociale, depuis quelques années, est devenue l'enjeu majeur des Pouvoirs publics et de l'industrie nucléaire sur la gestion de ses déchets. A cette fin, la recherche en sciences sociales est mise à contribution, afin de mieux contourner les réalités techniques, sociales et environnementales du problème.

Ce sujet est un enjeu de civilisation qui échappe anormalement au débat et aux citoyens.

Avant tout, un vrai débat est nécessaire. Celui prévu au Parlement en 2006 s'avère beaucoup trop restrictif.

Il doit porter non seulement sur le nucléaire et ses déchets, mais surtout être ouvert à l'ensemble de la problématique de l'énergie.

Il doit en intégrer tous les acteurs, être suffisamment long, équitable et doit déboucher sur de vrais choix de société, ne pas se limiter à une simple consultation.

Les parlementaires, sauront, nous l'espérons, faire preuve, et de responsabilité, pour ne pas prendre de décisions dangereuses et irréversibles, et d'indépendance suffisante vis-à-vis des intérêts à court terme liés à la poursuite de la filière électronucléaire et à son renouvellement (futur EPR).

Les déchets sont « le cadavre dans le placard » du nucléaire. Le placard a longtemps été soigneusement fermé. Maintenant qu'il est ouvert, on s'aperçoit que le cadavre bouge encore et bougera encore longtemps, condamnant les générations à venir à supporter un lourd fardeau dont ils ne sont pas responsables.

Notre association est une fédération d'associations d'habitants qui ont fait entendre la voix des populations confrontées aux projets d'enfouissement depuis une vingtaine d'années. Elles ont eu à chercher l'information et à étudier le sujet du stockage des déchets radioactifs. L'expérience et la réflexion les ont amenées à refuser les projets dont leur territoire faisait l'objet et leur conclusion est sans ambiguïté : arrêtons de produire ces poisons et ne souillons pas la terre en quelque endroit que ce soit avec les rejets de notre industrie civile et militaire.

Texte réalisé sous la seule responsabilité de la Coordination nationale des Collectifs contre l'enfouissement des déchets radioactifs.

Contact :
Coordination nationale des collectifs contre l'enfouissement des déchets radioactifs

<http://www.burestop.org>

1 sentier de Guédonval 55 000 Bar-le-Duc
e-mail : rivault-duquesnoy@wanadoo.fr

Tél : 03 29 45 45 55